

# Colloque sur l'intelligence artificielle en médecine vétérinaire

25 novembre 2024



Le [Royal College of Veterinary Surgeons](#) (RCVS), l'ordre britannique des vétérinaires, a publié en août 2024 le compte-rendu d'un colloque, tenu au mois de mai, consacré à la réglementation de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en médecine vétérinaire. L'IA présente un intérêt pour des pratiques existantes ou à venir : agrégation de données variées, aide au diagnostic, réalisation rapide et efficace d'un grand nombre d'analyses (ex. radiologie, examens de laboratoire). Elle permet aussi au praticien de consacrer plus de temps au soin en diminuant les tâches administratives. Enfin, le RCVS relève que la responsabilité du praticien reste complète en cas d'erreurs diagnostiques ou thérapeutiques liées à une mauvaise utilisation de l'IA. À l'inverse, ne pas l'utiliser pourrait lui être reproché comme une « perte de chance », pour l'animal malade, de bénéficier d'un diagnostic ou d'une thérapeutique de qualité.

Source : [Royal College of Veterinary Surgeons](#)